

ASSEMBLEE GENERALE du 14 juin 2018

68 personnes présentes dont 60 adhérents + 4 non adhérents + 4 intervenants.

+ 14 personnes représentées (pouvoirs)

Pour le vote = 60 + 14 = 74 votants.

Philippe Gasparini, co-président, remercie les personnes de leur présence

fait part des élus qui se sont excusés de ne pouvoir être présent à l'AG :

- Muriel Paret, maire de Grâne,
- Jean Serret, maire d'Eurre,
- José Lote, maire de Cobonne, représenté par Cécile Mathieu
- Denis Benoit, maire d'Aouste, représenté par René Descours.
- Hervé Mariton, maire de Crest, qui devait être représenté par Gisèle Cellier, absente.

Présentation du rapport moral par Philippe Gasparini et Charles-Gilles Testa, co-présidents

Il y a dix ans, de janvier à mars 2008, un petit groupe de personnes s'est réuni à Crest dans le but de créer une université populaire. Certain.e.s de ces personnes se sont rendues à Valence et Romans pour rencontrer les responsables de structures similaires qui allaient les soutenir dans cette démarche. Puis elles ont passé un entrefilet dans le Crestois pour annoncer une réunion publique sur ce projet.

Certains d'entre vous s'en souviennent sans doute : c'était ici-même le 11 avril 2008. A notre grande surprise, plus d'une centaine de personnes ont répondu à notre appel. Un grand nombre ont, le jour même, pris leur adhésion à une association qui n'existait pas encore ! Plusieurs proposèrent d'intervenir bénévolement.

En quelques semaines, l'association vit le jour, et son conseil d'administration bâtit un programme 2008-2009 de 21 modules et 3 conférences, qui seront hébergés au GRETA, aux lycées Armorin et St Louis, à Aouste, à Blacons, à Chabریان. Au fil des années, l'offre s'étoffera et se diversifiera régulièrement pour atteindre aujourd'hui une soixantaine de modules auxquels s'inscrivent plus de 300 adhérents. Ce sont plus de 1 200 personnes qui ont participé aux activités de l'UPVD depuis 2008.

L'UPVD est ainsi devenue une des principales associations culturelles de Crest, alors même que la subvention et les locaux qui lui sont alloués par la Commune ne couvrent qu'une part minime de ses besoins :

- moins de 1% en ce qui concerne la subvention (quand elle est versée),

- moins de 10% en ce qui concerne les locaux,

soit nettement moins que les autres associations de la commune (Ecole de musique, Radio St Ferréol, Crest Jazz Vocal, Festival de musique sacrée, *a fortiori* Crest-actif...), et infiniment moins que les autres universités populaires de la région, quelle que soit la couleur politique des élus.

Cette année 2017-2018, l'U.P. a poursuivi sa mission d'éducation populaire, de partage des savoirs, dans le respect de ses valeurs, qu'elle partage avec toutes les universités populaires (de France et d'Europe) depuis leur apparition à la fin du XIXe siècle : le partage des connaissances, l'objectivité scientifique, l'esprit critique, le dialogue, la tolérance, l'ouverture aux autres, le refus de tout dogmatisme, la laïcité, l'ancrage local (agir localement, penser globalement).

Elle est restée en lien avec les structures qui fédèrent les UP au niveau Drôme-Ardèche (une douzaine d'UP), Région et national (AUPF, dernier congrès à Romans). Ces rencontres nous permettent de confronter nos situations et nos pratiques, de prendre du recul, de nous former aussi à de nouveaux outils de gestion.

Le conseil d'administration s'est réuni 6 ou 7 fois. Il comprenait 15 administrateurs, auxquels s'ajoutaient des membres consultatifs. Les adhérents qui souhaitent être associés à la gestion du CA, donner un coup de main, nous faire profiter de leurs compétences, sans s'engager formellement dans le CA, peuvent ainsi participer à nos réunions.

Le Bureau s'est réuni 4 ou 5 fois (entre les réunions de CA), les commissions de manière plus fréquente et irrégulière, car elles fonctionnent de manière autonome, puis rendent compte de leurs travaux au CA : la comptabilité, le suivi des modules, la communication, la programmation, la maintenance du site.

Une association, ce n'est pas seulement un CA. Ce sont, avant tout, des adhérents. Nous étions 330, un nombre assez stable depuis quelques années : nous avons atteint une sorte de palier. Sans doute parce que nous ne pouvons pas programmer davantage de modules : limites en termes de locaux, limites en termes de gestion (entièrement bénévole) ; et aussi parce que nous atteignons certaines limites en termes de public potentiel, de par la zone d'attractivité, relativement restreinte.

Les conférences et "événements" ont notamment pour but d'ouvrir l'UP à de nouveaux publics. En 2017-2018 :

- 1 conférence sur les réseaux sociaux avec Pierre Merckle, sociologue (ENS Lyon) ;
- 3 événements : - « La musique, une ouverture à la prison », avec Sylvie Sagot-Duvaurox et deux sopranos ;
 - en partenariat avec la CCVD, au Campus de l'écosite : « De la musique à la citoyenneté : un orchestre à l'école », concert puis conférence de Philippe Meirieu.
 - en partenariat avec la Médiathèque : « Voyage en Ouscrapie », jeu poétique avec Bertrand Boulanger et ses complices.

Ces événements demandent un gros travail d'organisation, de communication et de coordination avec différents partenaires. Ils sont parfois déficitaires. Néanmoins ils sont importants en termes d'ouverture : à des partenaires dans la cité, à de nouveaux sujets, à des pratiques artistiques (musique, jeu poétique), à de nouveaux publics.

Les modules constituent le coeur de notre activité. 58 en 2017-2018, soit 230 cours ou séances (une moyenne de 4 séances/module), et 1100 places offertes.

Succès : 31 modules complets - 12 à plus de 80 % - 10 à 70 %

Un seul module a été annulé faute d'inscriptions suffisantes : Espagnol intermédiaire.

2 ont été annulés par défection de l'intervenant, indisponible à la date prévue.

Les modules qui ont le plus de succès, (c'est-à-dire ceux pour lesquels les adhérents s'inscrivent très vite) sont les modules sur le patrimoine et toutes les propositions de sorties (car elles joignent au savoir un espace plus créateur de lien social, de convivialité). 9 visites et sorties l'an dernier.

3 visites ont été dédoublées avec l'accord de nos hôtes (que nous remercions) : visites fonderie Barthélémy et atelier Revol, galerie Duvert et découverte des canaux de Valence.

Lieux : 2 types de salles : – capacité 25 personnes ou plus : Lycée Armorin : 10 modules

Lycée St Louis : 8

Médiathèque d'Aouste : 1

- capacité limitée à 18 pers. (pas de sortie de secours) : Salles

Dumont (municipales) : 7 (dont anglais, espagnol, occitan qui seront déplacés dans notre local afin d'avoir une meilleure acoustique). Local UPVD : 19

Référents

Pour chaque module, la commission « suivi des modules » nomme un responsable, ou référent, qui transporte le matériel, ouvre les portes, présente l'intervenant, pointe les présents, etc. Elle trouve sans difficulté un inscrit qui accepte d'assumer cette responsabilité. Un nombre croissant d'adhérents s'impliquent ainsi, très sérieusement, dans le fonctionnement concret de l'association, que nous remercions.

Présentation du rapport financier et du budget prévisionnel par Jean-Claude Garait et Charles-Gilles Testa

Précisions sur quelques recettes

- Adhésions : 320 – 10 de plus que l'année dernière donc montant adhésion à peu près équivalent
- Modules : résultat équivalent à l'année dernière (à 70 € près)

Précisions sur quelques dépenses

- Modules : Peu de modules sont déficitaires. Ils sont compensés par les autres.
- Dépenses en matériel faible cette année : un ordinateur pour le local et des radiateurs (chauffage électriques insuffisant). Mais pour l'année prochaine, il va falloir investir dans 2 vidéoprojecteurs (1 vidéoprojecteur a craqué en fin d'année et un autre présente des signes de faiblesse)
- Dépense en baisse (par rapport à l'année précédente) : fournitures pour modules.
- Dépenses en augmentation (par rapport à l'année précédente) :
 - locaux occasionnels : l'événement qui s'est passé à la CCVD (mais compensé par la subvention partenariat de la CCVD de 420 €
 - frais de réception : pour être écologique, achat de verres UPVD (338.40 €) pour toutes les réceptions, verres que vous utiliserez tout à l'heure
 - intervenants sur facture : car nous avons eu plus d'intervenants de profession libérale (donc règlement sur facture)
 - charges salariés : pour les intervenants salariés augmentation des charges.

Montants

Recettes : 26 409,50 € : adhésions, inscriptions aux modules, entrées conférence et événements, dons, partenariat

Dépenses : 22 259,85 € : achats et charges externes + adhésions + dotations aux amortissements

Notre activité – sans les frais du local – serait positive : 4 149,65 €

Mais c'est insuffisant pour couvrir les frais du local qui s'élèvent à **5 732,49 €**
Compte tenu des subventions perçues (300 €), et des produits financiers (269,02 €)

Cette année, nous avons un déficit final de 1 013,82 €.

Quelques interventions :

- Frédéric Morin au sujet du montant des indemnités de déplacements des intervenants 0.49 cts prévus par l'URSSAF. Un peu plus que 0.41 € fixés par les barèmes fiscaux
Il soumet l'idée que les 0.08 cts de différence soient considérés comme don pour ne pas avoir de problème avec l'URSSAF comme semble avoir eu ACCES (UP de Romans)

- Des personnes demandent pourquoi la mairie de Crest ne donne pas plus de subventions et ne met toujours pas un local à la disposition de l'UPVD. Que peuvent-ils faire pour faire réagir le maire de Crest et son conseil municipal.

Philippe Gasparini fait un compte-rendu de l'entretien que Charles-Gilles Testa et lui-même ont eu avec M. Mariton. Celui-ci a reconnu que, contrairement à ses présupposés, le programme de l'UPVD ne traduit aucun parti-pris idéologique. Il a également convenu que les élus soutiennent les acteurs culturels en fonction de leur utilité sociale, sans exercer de contrôle politique sur les contenus. Le maire n'a cependant pris aucun engagement quant à une meilleure prise en compte de notre travail dans le domaine du savoir partagé, de la citoyenneté et du lien social.

Vote du rapport moral et financier à l'unanimité

Renouvellement du conseil d'administration

- 3 administrateurs en fin de mandat : Geneviève Larmande – Guillemette Thevenet – Jean-Michel Rozand renouvellent leur candidature
- 1 administratrice démissionnaire : Dominique Marcon
- 3 nouvelles candidatures : Francine Cuoq – Eve Huguenin – Joël Miachon.

Vote à l'unanimité et applaudissements des participants à l'AG.

Présentation du programme 2018-2019 par Philippe Gasparini et Charles-Gilles Testa

- Une aide à la rédaction
- Une conférence
- Un colloque
- Un café-philo
- 61 modules dont 4 doublés. Parmi les nouveautés : une audience du tribunal correctionnel, un cours d'aquarelle, une formation aux premiers secours, un rendez-vous autour de nos chansons préférées.

Les intervenants présents donnent quelques mots d'explication sur leur module.

Rappel

- de la date de la distribution et de la mise sur le site du programme : 16 août ;
- et des dates, horaires et lieux des premières permanences pour inscriptions en septembre et lors du forum.

Puis Philippe Gasparini donne des informations sur les 2 événements qui vont marquer les 10 ans de l'UPVD :

- pique-nique, samedi 16 juin, en forêt de Saou, avec le *Taraf des 3 Becs*.
- Foire des savoirs aux Moulinages et Coloriage le 2 février 2019.

L'assemblée générale prend fin avec la distribution d'un flyer récapitulatif du programme 2018-2019, et par un apéritif convivial.